

ONG comité de liaison UNESCO

conférence internationale

1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél : +33 1 45 68 36 68
www.ong-unesco.org Facebook : Ngo-Unesco Liaison Committee

MANIFESTE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE 2018

La fille, où qu'elle soit dans le monde, a droit à l'éducation

Madame Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO,
lors du Premier « G20 éducation », Argentine, 5 septembre 2018

« L'éducation est le défi du Siècle. C'est pourquoi il était important que l'UNESCO, l'agence des Nations Unies en charge de l'éducation, participe à ce premier G20 dédié à l'Éducation à Mendoza.

J'ai souhaité ici souligner l'importance d'investir dans l'éducation :

C'est une priorité absolue dont dépendent toutes les autres. »

« L'inclusion, pour la première fois, de l'éducation dans les discussions du G20 constitue un signe positif d'engagement politique, et ce au plus haut niveau » a-t-elle ajouté.

**Ce manifeste a été élaboré par le groupe de travail qui a préparé cette
Journée internationale de la Fille 2018.**

- Considérant les très nombreux **instruments juridiques** depuis la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 traitant de l'éducation,
- Considérant les très nombreuses **déclarations** prônant l'importance de l'éducation des filles,
- Considérant que la fille a **droit** à naître, à survivre et à se développer physiquement et intellectuellement,
- Considérant que la fille a **droit** à une protection (l'un des 3 P de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant) contre les sévices, la violence, l'inceste,
- Considérant que la fille a **droit** à un enseignement primaire gratuit,
- Considérant que la fille a **droit** à un enseignement technique et professionnel choisi par elle-même afin de lui permettre d'accéder à un métier et aux responsabilités,
- Considérant que la fille a **droit** à une éducation civique qui en fasse une citoyenne responsable susceptible d'exercer ultérieurement des fonctions électives politiques et associatives dans son pays,
- Considérant que la fille a **droit** à une éducation physique et sportive,

- Considérant que la fille a **droit** à être protégée contre le travail domestique forcé non rémunéré, contre l'exploitation sexuelle, contre la prostitution présentée comme un métier lucratif,
- Considérant que la fille a **droit** à la santé et aux soins gynécologiques,
- **En référence à l'Objectif 4 du développement durable (ODD) à l'horizon 2030** : « *Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde.* »

ET POURTANT, EN 2018

- **Nous constatons** que la fille en situation de handicap n'est pas assez protégée alors qu'elle doit l'être particulièrement,
- **Nous constatons** que des millions de filles sont violentées au quotidien,
- **Nous constatons que des millions de filles sont astreintes à des travaux trop durs à un jeune âge,**
- **Nous constatons** que 200 millions de filles sont frappées par l'excision,
- **Nous constatons** que 131 millions de filles dans le monde ne sont pas scolarisées alors que les garçons le sont,
- **Nous constatons** que plus de 16 millions de filles sont mariées de force avant l'âge de 18 ans,
- **Nous constatons** que les grossesses précoces touchent des millions de filles,

TEMOIGNAGES RECUS EN 2018

- En référence **aux centaines de témoignages** recueillis par les **Organisations Non Gouvernementales** partenaires de l'UNESCO ci-dessous mentionnées auprès de leurs branches nationales et locales dans les différentes régions du monde et dont les thèmes récurrents sont : *pauvreté*, violence sexiste, *harcèlement*, manque d'accès aux produits d'hygiène en particulier lors des menstruations, *viols*, prostitution pour obtenir de l'argent pour aller à l'école, *mariages forcés très jeunes*, grossesses précoces, *absence, à l'école, d'installations sanitaires et d'eau potable, de toilettes séparées entre les filles et les garçons*, mines et soldats sur le chemin de l'école, *inégalité d'accès à l'école trop chère poussant les parents à envoyer les garçons à l'école plutôt que les filles*, inaccessibilité pour les enfants présentant un handicap, *éloignement excessif de l'école et manque de moyens de transport*, contrainte de se marier très jeune, de devoir travailler pour gagner de l'argent pour la famille, *participation excessive aux travaux ménagers* etc etc...

Nous, ONG partenaires de l'UNESCO ayant préparé la Journée de la Fille 2018,

- **Considérons** que, pour être réalisés, les ODD à l'horizon 2030, et en particulier l'ODD 4, devraient être assortis de clauses contraignantes, respectées par tous les Etats.

- **Demandons** que la traite, la prostitution infantine, et le viol des filles soient sanctionnés comme un crime puni par les lois nationales
- **Demandons** que la fille bénéficie de la totalité du cursus scolaire et si possible préscolaire
- **Demandons** que filles et garçons, éduqués séparément ou non, apprennent à travailler ensemble comme partenaires pour s'assurer que les filles seront considérées comme égales aux garçons.
- **Demandons** que soit enseigné à la fille, dès l'enfance, que son sexe n'est en rien inférieur au sexe masculin, qu'il y a des humains de sexe différent, égaux en droit et en dignité
- **Demandons** que la protection de la fille soit inscrite, spécifiquement, dans les législations nationales
- **Demandons** que la qualité de la formation de tous les enseignants soit améliorée
- **Demandons** que les parents, les enseignants, les chefs traditionnels et religieux soient informés et formés pour les impliquer dans le respect de ces droits
- **Recommandons** que les filles et les garçons reçoivent une « éducation sexuelle complète » comme prônée en 2018 par les Nations Unies et l'UNESCO pour maîtriser la fécondité et se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles
- **Recommandons** que les ONG internationales, nationales et locales s'emparent du problème de la non scolarisation des filles et travaillent en lien avec les populations et en coopération avec tous les acteurs en particulier leurs gouvernements
- **Sommes décidées** à agir plus fortement afin d'en finir avec la maltraitance des filles allant jusqu'à la mort
- **Faisons appel aux Etats** afin qu'ils rendent opérationnelle la reconnaissance du droit à l'éducation de toutes les filles de leurs pays
- **Faisons enfin appel à toute la société civile** pour qu'elle soutienne efficacement ce plaidoyer, sensibilise les acteurs locaux et contribue activement à la réalisation de ces objectifs au service de l'humanité afin que TOUTES les filles, en 2030, reçoivent une éducation de qualité, clé de leur épanouissement, qui leur permettra de trouver leur juste place dans la société et de devenir des citoyennes conscientes de leurs responsabilités et de leurs droits.

L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde
(Nelson Mandela)



Myriam Diaz Camargo
Présidente Générale
ACISJF IN VIA